

Commune d'ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

MAIRIE

94 Route de Pont Notre Dame
74380 ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

☎ : 04 50 36 01 78

☎ : 04 50 36 05 11

✉ : mairie@arthazpnd.fr

**PROGRAMME DU
MARCHE DE
MAITRISE D'OEUVRE**

Objet du marché :

Aménagement et Sécurisation de la RD 202 au Chef-lieu

et renforcement du réseau AEP

Marché
à
Procédure adaptée

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES: **vendredi 30 janvier 2009, 17 heures.**

I) Objet du marché :

La Commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame souhaite réaliser un aménagement au sein de son chef-lieu qui consiste à sécuriser la départementale 202 en créant des trottoirs multifonctions pour cyclistes et piétons et des cheminements piétonniers. Ce programme de travaux permettra également d'intégrer un renforcement de son réseau d'eau potable sur le secteur de l'aménagement de surface pour assurer notamment une défense incendie plus performante. Parallèlement à ce programme de voirie et de réseau d'eau, le Séleq 74 procédera à la dissimulation des réseaux secs France Télécom et EDF et la modernisation des réseaux d'éclairage public. Enfin GDF profitera de ce programme pour intégrer la pose de canalisation de distribution de gaz de ville.

La commune d'Arthaz Pont-Notre-Dame a confié la maîtrise d'œuvre de son projet de voirie au Cabinet UGUET jusqu'à la fin de la phase d'étude, un dossier projet complet ayant été rendu courant 2008. Ce dossier Projet est consultable en Mairie d'Arthaz PND.

Pour des raisons d'augmentation importante du coût d'objectif initial et d'ajout des prestations de renforcement du réseau d'eau potable, la commune est obligée de relancer un marché de maîtrise d'œuvre pour :

- l'approbation définitive de la validation déjà proposée au Conseil Général de la Haute-Savoie ,
- la consultation des entreprises pour engager des travaux début 2009 (la commune sera mandataire d'un groupement de commande avec le SELEQ 74),
- la direction et l'exécution, la coordination et la réception des travaux.

II) Type de procédure du marché:

Procédure adaptée passée en application des articles 28 et 74-II-1 du Code des marchés publics.

Le maître d'ouvrage est la commune d'ARTHAZ Pont-Notre-Dame ; le pouvoir adjudicateur est Monsieur Cyril Pellevat, Maire.

La personne publique se réserve le droit d'entamer des négociations avec les candidats admis à remettre une offre.

III) Etendue de la mission

Les travaux d'aménagement de voirie et de renforcement du réseau d'eau potable s'effectueront sur la RD 202, depuis la montée dite « des Echelettes » jusqu'au carrefour giratoire de la RD 1205.

La mission de maîtrise d'œuvre qui sera confiée au bureau retenu, relèvera du domaine de l'infrastructure routière (études et travaux) divisée en deux parties et comprenant, conformément à la loi MOP, les éléments de mission suivants :

- Pour la partie voirie, la mission sera décomposée de la façon suivante :
 - o Forfait n°1 Prise en compte du dossier PROJET du Cabinet UGUET avec analyse et contrôle des études existantes et transmission pour approbation définitive par le Conseil Général de Haute-Savoie des principes proposés modifiant la validation existante ;
 - o Eléments de mission ACT, EXE, DET, AOR et OPC, établis en pourcentage du coût d'objectif des travaux selon les modalités de la loi MOP.

Le coût d'objectif provisoire des travaux est actuellement de 711.000 € HT.

- Pour la partie réseau d'eau potable, la mission sera décomposée ainsi :
 - o Forfait n°2 réalisation du dossier technique ;
 - o Eléments de mission ACT, EXE, DET, AOR et OPC, établis en pourcentage du coût d'objectif des travaux selon les modalités de la loi MOP.

Le coût d'objectif provisoire des travaux est actuellement de 220.000 € HT.

IV- calendrier de réalisation

- Achèvement des études d'aménagement pour approbation définitive selon la validation existante avec le Conseil Général : fin Février 2009.
- Réalisation du dossier d'eau potable et établissement des dossiers de consultation des entreprises : Mars 2009.
- Consultation des entreprises : fin Mars 2009.
- Début des travaux : Mai 2009.

V - contenu du dossier de consultation

Le DCE (liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public) ne comprend que le présent programme du marché, valant règlement de la consultation.

Le candidat retenu proposera un contrat de maîtrise d'œuvre qui sera validé par le pouvoir adjudicateur, et qui vaudra Acte d'Engagement.

VI - Compétences requises

Cette étude de sécurisation routière en milieu urbain associée à un renforcement de réseau d'eau potable réalisé en coordination avec des travaux SELEQ 74 et GDF, fait appel à plusieurs compétences complémentaires :

- Compétences en aménagement de voirie sur routes départementales, ces compétences étant reconnues par le Conseil Général ;
- Expérience dans la gestion des relations avec les services du Conseil Général de la Haute-Savoie ;
- Compétences en réalisations d'opérations de renforcement de réseau d'eau potable principal ;
- Compétences en gestion de chantier pour assurer le pilotage et la coordination de l'opération globale.

VII - Présentations des offres

Chaque candidat aura à produire un dossier complet, comprenant les pièces suivantes :

- 1 Pour la candidature :
 - a. Les attestations d'assurances et qualifications, les compétences et références du candidat, ainsi que la proposition d'une équipe affectée au projet ;
 - b. Une note méthodologique définissant les moyens humains, matériels et financiers du ou des candidats.

- 2 Pour l'offre :
 - a. Une note technique précisant l'organisation des moyens proposés, la méthodologie de travail, la qualité des prestations proposées...
 - b. Une proposition d'honoraires et un planning d'intervention assortis des justifications nécessaires.

L'absence des pièces énoncées entraînera le rejet de l'offre.

Le candidat devra fournir au plus tard dans les 8 jours après la notification du marché les justificatifs demandés aux articles 44 et 45 du code des marchés publics.

Avant la remise de son offre, le candidat est réputé avoir collecté tous les renseignements nécessaires à l'établissement de son prix.

VIII - Critères de jugement des offres

Le pouvoir adjudicateur examinera les offres des candidats selon la procédure ci-après :

- 1 Sélection des candidats admis à présenter une offre sur la base :
 - d'un dossier de compétences et références, avec présentation d'une équipe disponible autour de ce projet, avec détail des rôles, organisation et compétences jouées par les différents intervenants ;
 - définition des moyens humains, matériels et financiers du ou des candidats.

- 2 Choix des offres sur la base :
 - de la qualité des moyens proposés, pour **20 %**
 - de la méthodologie de réalisation de la mission et des modalités de gestion des délais, pour **30%**
 - du prix des prestations en rapport avec la proposition présentée, pour **50%**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'entamer des négociations avec les candidats admis à remettre une offre. Ces négociations porteront sur les moyens mis à disposition , le prix des prestations et les modalités de maîtrise des délais. La négociation aura pour objectif, sur la base d'auditions, de parfaire la compréhension des moyens et de la méthodologie proposée et de mesurer la pertinence de la proposition financière des candidats.

Le marché sera conclu sous forme d'un marché à prix forfaitaires révisables, qui rémunérera les 2 forfaits et les éléments de mission ACT, EXE, DET, AOR et OPC, établis selon les modalités de la loi MOP.

Le candidat retenu proposera un contrat de maîtrise d'œuvre qui sera validé par le pouvoir adjudicateur.

IX- Conditions de remise des offres

Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté (envoi simple ou recommandé, sur place...) à l'adresse suivante, **avec la mention ne pas ouvrir - consultation pour la maîtrise d'œuvre d'aménagement de la RD 202 :**

Mairie
94, route de Pont-Notre-Dame
74380 Arthaz-Pont-Notre-Dame

Offre à remettre pour le vendredi 30 janvier 2009 à 17 heures au plus tard

X - Renseignements complémentaires

Pour toute demande complémentaire votre interlocuteur est :

Monsieur Le Maire, Cyril PELLEVAL

☎ 04.50.36.01.78